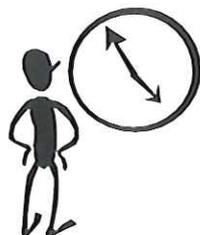


LE P'TIT JOURNAL

DECEMBRE 2017



La mairie est ouverte chaque jeudi de 14 à 18 heures

Trêve de Noël : la mairie sera fermée du 22 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclus

ETAT CIVIL :

Naissances :

Tilian FRANC-CAMPILHO rue Saint Vincent, le 27 octobre 2017

Décès :

Madame Andrée TREMBLAY
Madame Odette CROCHOT
Monsieur Ginette MILLOT

Mariages :

Hélène LEVEQUE et David RODRIGUES le 1^{er} juillet 2017
Agathe PETIT et Paul-Rémi COLIN le 15 septembre 2017
Nicole CATHELIN et Jean-Pascal MASSE le 30 septembre 2017

LA VIE DE LA CITE :

Réunion de conseil du 12 janvier 2017

Le conseil a voté l'augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2018 : 310 Euros la journée et 460 Euros pour deux jours. Deux chèques de caution seront demandés : l'un de 1 500 Euros pour le matériel, l'autre de 500 Euros pour la propreté générale. Les habitants du village conservent un tarif préférentiel.

Présentation du devis LOOK PUB en remplacement du panneau abîmé de la salle des fêtes .v

Réunion de conseil du 28 février 2017

Pour respecter les normes d'accessibilité, nous devons prévoir dans certaines allées du cimetière du gravier de moins de 2 centimètres de long.

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes est en panne.

Salon de la Saint Valentin

Peu de visiteurs pour la troisième édition malgré un défilé de mode fort sympathique





Réunion de conseil du 15 mars 2017

Approbation des comptes de gestion et administratif 2016
Le gravier rouge pour les allées du cimetière est livré et écarté.

Réunion de conseil du 11 avril 2017

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti.
Monsieur SANCHEZ s'engage à réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels pour les trois agents de la commune.
Etude des devis : il est décidé d'abandonner le projet de carte communale.
Il est retenu la rénovation/transformation de l'ancien préau en mairie (accessibilité), l'écusson de la salle des fêtes, le mobilier de la future mairie et un nettoyeur haute pression.



Réunion du 11 mai 2017

Renouvellement du contrat Horizon village qui permet l'envoi dématérialisé des documents comptables de la commune.

Devis pour le relevage des tombes est accepté ainsi que le devis peinture de la future mairie.

Monsieur SANCHEZ présente le document d'évaluation des risques professionnels pour nos trois agents.

Vide grenier du 4 juin 2017 : beau temps et environ 40 exposants

Jumelage 10 et 11 juin 2017: réception de nos amis de Schleich. Réception à la mairie, repas dans les familles et ballade sur le finage de Lignorelles.



Réunion du 15 juin 2017

Nous ne sommes pas satisfaits des travaux réalisés pour la future mairie.

Nous approuvons les devis de rénovation des chemins donnant sur la route de Beines, chemins abîmés lors de l'orage de mai 2016.

La cabine téléphonique de France Télécom a été retirée.

Fête nationale : environ 70 participants au buffet du 13 juillet 2017

Réunion du 20 juillet 2017 :

Nous approuvons le devis de rénovation des peintures intérieures et extérieures de la salle des fêtes, ainsi que celui concernant la mise aux normes pour l'accessibilité de la salle des fêtes

Communauté de communes : les déchetteries doivent être mises aux normes.

Réunion du 20 septembre 2017

Prévisions des travaux 2018 : rénovation du réseau d'eau potable rue Chantemerle et éventuellement, prévoir une borne à incendie.

Participation aux travaux de busage en amont de chez Mr CHIREZ.

L'entreprise ROGER MARTIN interviendra au 1^{er} trimestre 2018 pour corriger un défaut de branchement des eaux usées dans la rue de Chablis..

Réunion du 19 octobre 2017

Le devis de peinture de l'entrée de la future mairie est accepté.

Randonnée : 75 marcheurs malgré un épais brouillard

Réunion du 6 décembre 2017

Monsieur SANCHEZ présente un devis d'aménagement de la place, le conseil décide de réfléchir.

Le devis de stores pour la future mairie est accepté.

Notre cotisation au SDIS a augmenté de 2 050.52 euros supplémentaires au titre de 2017.

Nous décidons de prévoir un budget de 5 000 € (pose comprise) pour l'acquisition de jeux pour enfants.

Soirée Beaujolais : 42 participants seulement pour le millésime 2017

Repas des aînés : 20 convives ont apprécié le menu élaboré et cuisiné par Gérald et Christelle pour le plus grand plaisir des papilles de nos aînés

Goûter des enfants : 14 enfants ont participé à des activités récréatives et ont apprécié les crêpes.



Histoire Histoires :

Le 10 novembre 1909, le conseil municipal vote une somme de cent francs pour l'acquisition destinée à remplacer le caniveau qui se trouve entre le chemin de grande communication n° 35 et le chemin de petite communication n°4 de Lignorelles à Beines.

Le 3 mars 1901, le conseil municipal, considérant que des travaux importants de 100 francs ont été faits dans le presbytère lors de l'arrivée du précédent curé, qu'en 1900, au mois de septembre, les murs de clôture du presbytère et du jardin du curé ont été réparés, que l'état actuel des différents locaux est dû au changement trop fréquent des curés qui n'en prennent pas toujours tout le soin le soin qu'il conviendrait, et qu'il a été exagéré au point de vue du désordre dans la délibération du conseil de fabrique, délibère qu'il sera fait des travaux montant à la somme de dix francs pour les réparations urgentes à faire au presbytère.

L'an 1901, le trois novembre, le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de bien vouloir faire obtenir à la commune de Lignorelles qui avait environ 85 hectares de vignes avant l'apparition du phylloxera, les boutures de cépages américains porte-greffes suivants : Riparia-gloire, Riparia-rupestris, Gamay Couderc, Lourvèdre rupestris 1202.

Ces plants proviennent de la pépinière départementale de La Brosse.

L'an 1902, le 25 mai, considérant que l'emploi de garde champêtre est inutile, le conseil municipal décide la suppression de cet emploi à compter du 1^{er} janvier 1903.

Le 21 août 1914, le conseil municipal expose à Monsieur le Préfet :

Les mesures utiles ont été prises en vue d'assurer le travail de la moisson qui se poursuit le mieux possible. Mais une difficulté se présente : pour le battage des céréales, presque tous les cultivateurs emploient depuis plusieurs années, la batteuse à vapeur de Monsieur Louis PASSEY, entrepreneur à Souilly, commune de Montigny-la-Resle, actuellement sergent réserviste au poste de police de la gare d'Avallon. En raison de la mobilisation, il est impossible de trouver un ouvrier capable de conduire cette machine à vapeur, de sorte que le battage se trouvant arrêté et malgré notre meilleure volonté, nous ne pouvons plus répondre aux demandes de ravitaillement, ni subvenir à l'alimentation de la population civile.

Le conseil municipal a donc l'honneur de vous prier de bien vouloir intervenir auprès de Monsieur le Général Commandant des subdivisions d'Auxerre et de Montargis pour faire accorder un congé à Monsieur Louis PASSEY pendant la durée des travaux de battage.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 5 janvier 2018

à partir de 19 heures à la salle des fêtes.



BONNES FETES